

*Forêts*

Parmi les questions précises qui touchent à la fois à l'économie et à l'environnement et qui resteront importantes pour les Canadiens, il faut compter celles qui se rapportent à la gestion des ressources. La gestion des forêts du Canada a été un facteur du long différend sur le bois d'œuvre avec les États-Unis et a aussi posé problème dans la commercialisation des produits forestiers canadiens en Europe. Mais bien avant que ces liens avec le commerce ne se dessinent, le Canada avait commencé à promouvoir l'idée d'un instrument international exécutoire sur les critères et les indicateurs de la gestion durable des forêts. En prévision de la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED) de 1992, le Canada avait exhorté la communauté internationale à s'engager en faveur des normes exécutoires de gestion durable des forêts de la planète. Mais le Canada n'a réussi qu'à faire accepter les principes des forêts de la CNUED. Après la CNUED, le Canada a contribué à relancer le dialogue international sur les forêts avec la Malaisie, par l'entremise du Groupe de travail international sur les forêts qui, à son tour, a incité la Commission des Nations unies sur le développement durable à mettre en place le Groupe intergouvernemental sur les forêts (GIF) et son successeur, le Forum intergouvernemental des forêts (FIF) – qui vient d'achever son rapport final. Ce rapport du FIF recommande que les Nations unies établissent le Forum des Nations unies sur les forêts (FNUF) ; qu'elles établissent un partenariat de collaboration entre les organisations, institutions et instruments internationaux et régionaux ; qu'elles envisagent, dans le but de les recommander, les paramètres d'un mandat visant à élaborer un cadre juridique pour tous les types de forêts d'ici cinq ans et qu'elles conçoivent des mécanismes en vue d'un appui financier et technologique pertinent pour la gestion durable des forêts. Le Canada s'est réjoui de ce résultat et collaborera pour appuyer la création rapide du FNUF.

À la CNUED, le Canada a annoncé le lancement d'un Programme des forêts modèles internationales afin de favoriser la création dans le monde entier de forêts modèles inspirées d'un modèle élaboré au Canada, où onze forêts modèles ont été créées. Les forêts modèles encouragent la gestion concertée des forêts par tous les intéressés afin de réaliser les possibilités multiples des forêts. Depuis 1992, des forêts modèles ont été établies au Mexique, dans la Fédération russe, aux États-Unis, au Japon et au Chili. En 1993, le Canada a également lancé un processus d'élaboration d'indicateurs de la gestion durable des forêts boréales et tempérées hors de l'Europe, ce qu'on a appelé « le processus de Montréal ». Ce processus a abouti à un ensemble convenu de critères et d'indicateurs élaborés par plusieurs pays qui possèdent des forêts boréales et tempérées.

*Gestion environnementale de l'Arctique*

Le Canada collabore avec les sept autres pays circumpolaires depuis de nombreuses années et a joué un rôle clé dans l'élaboration de la Stratégie de protection de l'environnement arctique (SPEA), établie sous l'égide du Conseil de l'Arctique en 1996, afin de protéger les écosystèmes sensibles de l'Arctique tout en contribuant à l'utilisation durable des ressources naturelles de l'Arctique. Le Canada a continué de jouer un rôle important au sein des groupes de travail du Conseil de l'Arctique. Il continue de promouvoir le développement durable de l'Arctique tout en poursuivant l'établissement et l'application de normes et de pratiques exemplaires par l'entremise des groupes de travail sur la protection des milieux marins arctiques